



## LES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

L'économie de la région PACA se redresse depuis 2016. Ainsi, de nombreux secteurs d'activités, dont la construction, connaissent un rebond. Cette amélioration se traduit par une augmentation de l'emploi et des créations d'entreprises et par une baisse du taux de chômage.

La région PACA se caractérise par d'importantes disparités de revenus et de niveaux de vie : elle se situe ainsi au 2<sup>e</sup> rang métropolitain pour ce qui concerne les écarts de revenus disponibles par unité de consommation derrière l'Île-de-France et à égalité avec Auvergne-Rhône-Alpes.

Ainsi, si la région présente un revenu disponible médian intermédiaire par rapport aux autres régions (elle se situe au 8<sup>e</sup> rang), elle se place au 12<sup>e</sup> rang pour les revenus du 1<sup>er</sup> décile (834 € mensuel) et au 3<sup>e</sup> rang pour les revenus du 9<sup>e</sup> décile (3 122 € mensuel). Le taux de pauvreté y est donc élevé dans un contexte d'immobilier cher, difficilement accessible et d'une insuffisance du nombre des logements locatifs sociaux.

Pour les sources des illustrations, voir en fiche annexe

## LA SITUATION DE L'EMPLOI EN PACA

L'emploi en région Provence-Alpes-Côte d'Azur se maintient mais n'est pas exempt de fragilités.

### Un taux d'activité parmi les plus faibles de France

En 2014, les actifs dont l'âge est compris entre 15 et 64 ans sont 2 203 000 en PACA, soit 72 % des habitants en âge de travailler. Ce taux d'activité est l'un des plus faibles de France, la région étant classée au 11<sup>e</sup> rang des 13 régions de France métropolitaine, devant la Corse et les Hauts-de-France. Le taux est particulièrement faible dans les Bouches-du-Rhône où il est inférieur à 70 %, à comparer à la moyenne de France métropolitaine, soit 74 %.

### Des emplois qui se maintiennent

1 889 000 emplois ont été recensés en 2014 pour l'ensemble de la région, en légère hausse par rapport à 2009, où il y en avait 1 877 000. Cette augmentation (+ 0,6 %) est toutefois supérieure à celle observée à l'échelon national (+ 0,1 %). Elle s'observe surtout dans les Bouches-du-Rhône et le Var. L'emploi en PACA se caractérise par un taux d'emploi salarié de 84 % en 2014 contre 87 % pour la France métropolitaine.

### Une formation initiale insuffisante

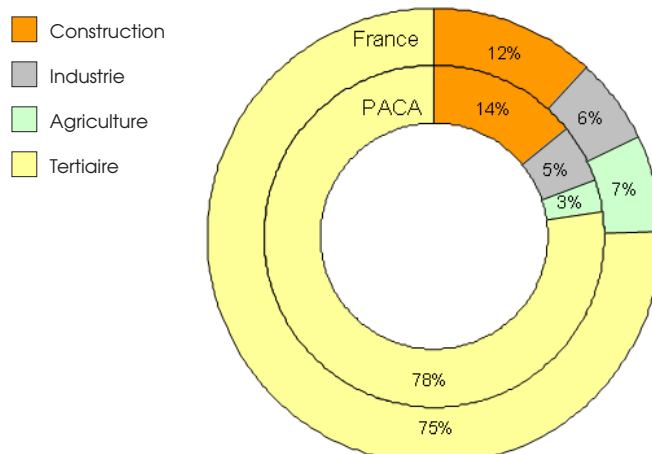
Si les taux de scolarisation en PACA sont comparables à la moyenne nationale, les taux de réussite aux épreuves sont parmi les plus faibles de

France métropolitaine en 2015. La région est en effet au 13<sup>e</sup> et dernier rang pour le brevet, le 11<sup>e</sup> pour les BEP et CAP et 12<sup>e</sup> pour le baccalauréat. Bien que la part des résidents de PACA non diplômés (ou au mieux brevet d'études du premier cycle du second degré, brevet des collèges ou diplôme national de brevet) soit comparable à la moyenne de France métropolitaine (20,3 %), elle est plus forte que dans d'autres régions comme la Bretagne (14,1 %) et les Pays de la Loire (15,2 %).

Ce constat peut expliquer pour partie qu'en 2014, 26 % des 20-24 ans sont au chômage ou inactifs, contre 23 % au niveau national.

### Établissements actifs par secteur au 31/12/2015

Données : INSEE RP 2015



## LES SECTEURS CLÉS DE L'ÉCONOMIE

L'économie régionale se caractérise par un poids plus important des secteurs du tertiaire par rapport au niveau national.

### Un secteur tertiaire très majoritaire

Alors que les établissements du tertiaire représentent moins de 78 % des établissements de la France métropolitaine au 31 janvier 2015, leur part en PACA est de plus de 80 %, la plus importante de toutes les régions hormis l'Île-de-France.

### Un secteur de la construction qui redevient dynamique

Avec plus de 74 000 établissements au 31 décembre 2015, soit 12 % de l'ensemble, le secteur de la construction en PACA occupe une part plus importante que la France métropolitaine (10 %). Le marché immobilier régional est en phase de reprise depuis 2015, comme pour l'ensemble du territoire. En 2015, le nombre de logements neufs mis en vente a augmenté de 25 % pour la région et de 10 % pour la France métropolitaine. Cette hausse s'est poursuivie en 2016 (respectivement 9 et 16 %). Les ventes de logements neufs ont également augmenté (15 % en 2016 en PACA), ainsi que le prix de vente moyen (4 232 €/m<sup>2</sup> pour les appartements neufs en 2016), qui croît moins qu'au niveau national, mais reste plus élevé de 6 %.

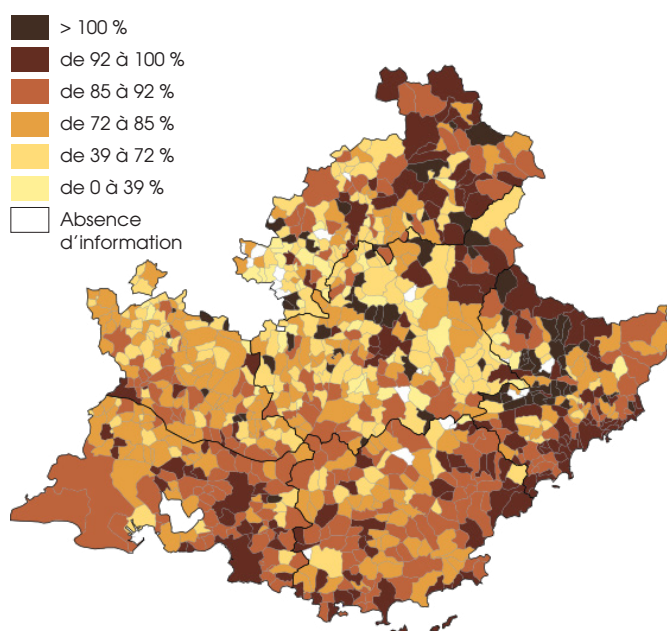
Avec cette embellie, la construction de logements a repris. Les autorisations de permis de construire augmentent depuis 2015, plus vite qu'en France métropolitaine. Les mises en chantier sont en hausse également en 2016 (23 % pour PACA et 12 % pour la France métropolitaine), surtout pour les logements collectifs et en résidence, pour atteindre environ 35 000 logements construits sur l'année, soit un niveau jamais atteint depuis 2007. Cette augmentation générale traduit un dynamisme de la construction dans le Var et une hausse plus mesurée, mais sur un plus grand volume, dans les Bouches-du-Rhône.

### LE LOGEMENT SOCIAL : un acteur économique incontournable dans la filière de la construction

La production de logements sociaux a un poids économique fort en PACA. En effet, en 2016, le logement social a généré près de 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires pour les entreprises du bâtiment : 823 millions d'euros pour la construction neuve de logements sociaux et 414 millions d'euros pour l'entretien du parc existant. Il a également permis de créer ou de maintenir 19 300 emplois dans le bâtiment, dont 11 300 emplois directs.

### Part des emplois de services (dans l'ensemble des emplois au lieu de travail)

Données : INSEE RP 2015

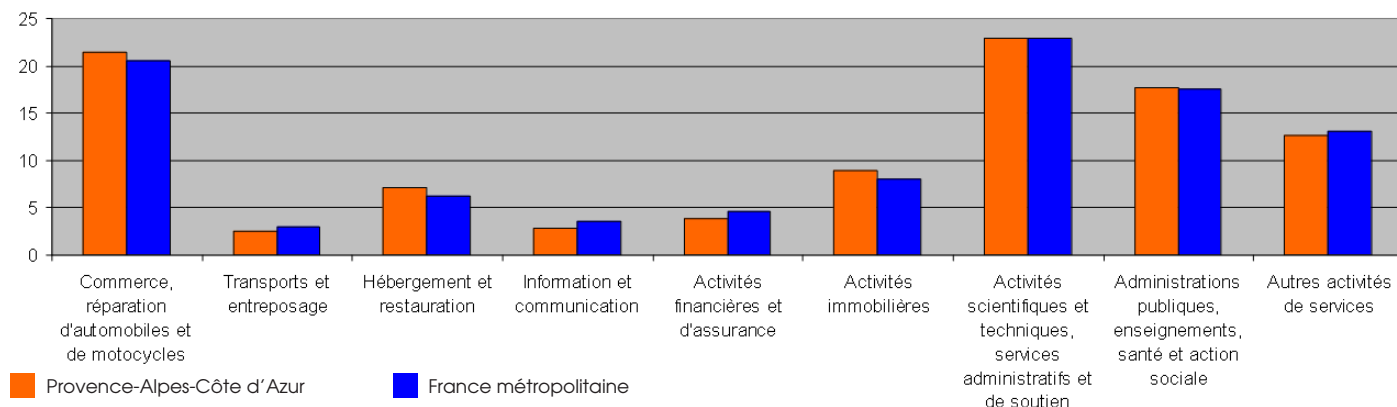


### Une industrie marginale et une agriculture morcelée

L'agriculture en PACA représente 2,8 % des établissements et le secteur de l'industrie 4,7 %. Ce sont des parts encore plus faibles que pour la France métropolitaine (respectivement 7,0 % et 5,2 %). De ce point de vue, PACA est la deuxième région la

### Établissements dans le secteur tertiaire au 31/12/2015

Données : INSEE, RP 2015, exploitation complémentaire



moins agricole et la moins industrielle derrière l'Île-de-France. Outre leur nombre peu important, les exploitations agricoles de la région se caractérisent par leur petite taille. En effet, au 31 décembre 2013, plus des deux tiers des exploitations agricoles de la région avaient une taille inférieure à 20 hectares, contre 40,4 % pour la France métropolitaine. La superficie agricole utilisée moyenne de PACA est la plus faible des régions de France métropolitaine avec 38,5 hectares.

## POUR EN SAVOIR PLUS

*L'INSEE a publié son Bilan économique 2016 – Provence-Alpes-Côte d'Azur, panorama de l'économie régionale, qui inclut un chapitre sur le secteur de la construction.*

*La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC PACA) a publié l'étude suivante : « Quel est l'impact du logement social sur l'activité des entreprises de Bâtiment en Provence-Alpes-Côte d'Azur » – Janvier 2017*

## Le tourisme : un secteur diversifié et créateur d'emplois et de richesses

La région se caractérise par une grande diversité d'offres touristiques liée à ses multiples atouts : mer (littoral et croisières), montagne (été-hiver), nature, campagne (arrière-pays, parcs), culture (monuments, musées, festivals à renommée internationale) mais aussi tourisme d'affaires. Elle bénéficie d'une bonne desserte en transports (aéroports, TGV, autoroutes, liaisons maritimes).

Le secteur génère près de 18 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 13 % du PIB régional, plaçant PACA en 3<sup>e</sup> place après l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. Développé dès le XIX<sup>e</sup> siècle notamment par les Anglais sur la Côte d'Azur, le tourisme a gardé un caractère très international (1/3 des recettes) avec des destinations de renom international. Ainsi 20 % des communes classées touristiques en France sont localisées en PACA.

On compte annuellement 21,6 millions de nuitées en hôtellerie ainsi réparties : Alpes-Maritimes : 39 %, Bouches-du-Rhône : 26 %, Var : 16 %, Vaucluse : 10 %, Hautes-Alpes : 4 %, Alpes-de-Haute-Provence : 3 %. La région compte un nombre élevé d'hôtels haut de gamme (4 et 5 étoiles).

## L'attractivité touristique de la région

En PACA, le tourisme est un secteur particulièrement diversifié (mer, montagne, campagne, villes), international, créateur de richesses et d'emplois, avec des destinations de prestige. La capacité d'hébergement est importante dans le secteur marchand que ce soit en hôtellerie ou en camping. La capacité d'hébergement dans le secteur non marchand (résidences secondaires) est considérable (1<sup>er</sup> parc de France). Avec l'envolée du tourisme collaboratif de type Airbnb, des tensions sur les loyers et le foncier sont perceptibles.

### Les retombées d'Airbnb en PACA en 1 an

Données : Dataville by Airbnb

| Département             | Annonces disponibles | Arrivées voyageurs | Nationalités | Impact économique |
|-------------------------|----------------------|--------------------|--------------|-------------------|
| Alpes-de-Haute-Provence | 2 400                | 44 000             | 68           | 31 M€             |
| Hautes-Alpes            | 3 900                | 66 000             | 79           | 50 M€             |
| Alpes-Maritimes         | 31 500               | 584 000            | 145          | 560 M€            |
| Bouches-du-Rhône        | 21 800               | 506 000            | 138          | 373 M€            |
| Var                     | 20 500               | 274 000            | 117          | 265 M€            |
| Vaucluse                | 9 600                | 163 000            | 103          | 121 M€            |
| Total région            | 89 800               | 1,6 M              | 157          | 1,4 Md€           |

## L'ESSOR DU PHÉNOMÈNE

### AIRBNB EN PACA : les impacts sur le tourisme et le logement

*Airbnb, plateforme communautaire de location entre particuliers créée en 2008, a pris une place considérable en PACA.*

*Selon les données du site Dataville by Airbnb (données entre le 1<sup>er</sup> septembre 2016 et le 1<sup>er</sup> septembre 2017), 89 000 annonces sont recensées. Ce sont 1,6 million de voyageurs qui ont été accueillis de 157 nationalités différentes. La plateforme a généré 1,4 milliard d'euros d'activité économique.*

*Le département le plus impacté est les Alpes-Maritimes (31 500 annonces recensées, 584 000 voyageurs de 145 nationalités, 560 millions d'euros d'impact économique), suivi des Bouches-du-Rhône (21 800 annonces, 506 000 touristes de 138 nationalités, 378 millions d'euros de retombées économiques).*

*Par ailleurs, le développement de plateformes de location telles que Airbnb, est susceptible de perturber le secteur hôtelier mais également celui de l'immobilier. En effet, compte tenu des revenus générés par les nuitées, les propriétaires pourraient être tentés de préférer ce type de location de courte durée à la location classique. Ces plateformes pourraient conduire à une raréfaction des logements pour les habitants et impacter l'équilibre des villes (baisse du nombre d'habitants, remplacement des commerces de proximité par des boutiques touristiques,...).*



L'hébergement en campings est également important avec 14,7 millions de nuitées en campings dénombrées en 2016 : 34 % des nuitées effectuées dans le Var l'ont été en camping, 8 % dans les Alpes-de-Haute-Provence, 7 % dans les Bouches-du-Rhône et le Var, 6 % dans les Hautes-Alpes, 4 % dans les Alpes-Maritimes. On note une modernisation de l'offre d'hébergements des campings et une forte augmentation de l'offre en mobil-homes et en bungalows.

Le secteur du tourisme est très créateur d'emplois (141 000 emplois dont 120 000 salariés) à travers notamment quelques 25 000 très petites et moyennes entreprises. On note de fortes variations saisonnières dans l'emploi mais aussi d'importantes difficultés de recrutement de saisonniers, parfois liées aux coûts du logement.

### *Une offre d'hébergement touristique importante surtout dans les résidences secondaires*

Sur les 3,1 millions de lits, les lits marchands sont estimés à 660 000 lits. Ils se répartissent entre le camping qui reste l'offre d'hébergement touristique marchand la plus importante avec 278 742 lits, suivi des résidences de tourisme (146 543), des hôtels (145 292), des villages vacances (43 847) et des meublés classés (34 290). On compte cependant 2,5 millions de lits non marchands dans les résidences secondaires (première région française avec un taux de 80 % de l'offre de lits touristiques). Ces résidences sont situées principalement à proximité du littoral. On y trouve aussi dans cette frange contrainte un nombre important d'équipements sportifs et de loisirs ce qui entraîne une pression foncière considérable sur la région.

### *Un secteur marqué par des évolutions récentes et qui continuera à croître*

Après un ralentissement en 2016 dû à l'attentat de Nice, la croissance du secteur touristique a progressé en 2017 et est amenée à se poursuivre. On note aussi le développement de la location collaborative (Abritel, Airbnb), la progression des croisières de masse avec les ports de Marseille, Nice, Toulon, Monaco qui constituent des escales ou des têtes de ligne (ports de départ d'un circuit). Le secteur repose désormais sur une qualité des services numériques (sites de réservation, information, services, besoin de couverture wifi et téléphone, e-réputation) y compris dans des zones reculées (stations de ski connectées, dites smart stations de ski) ainsi que sur des critères environnementaux (déchets, assainissement, qualité des eaux,...).

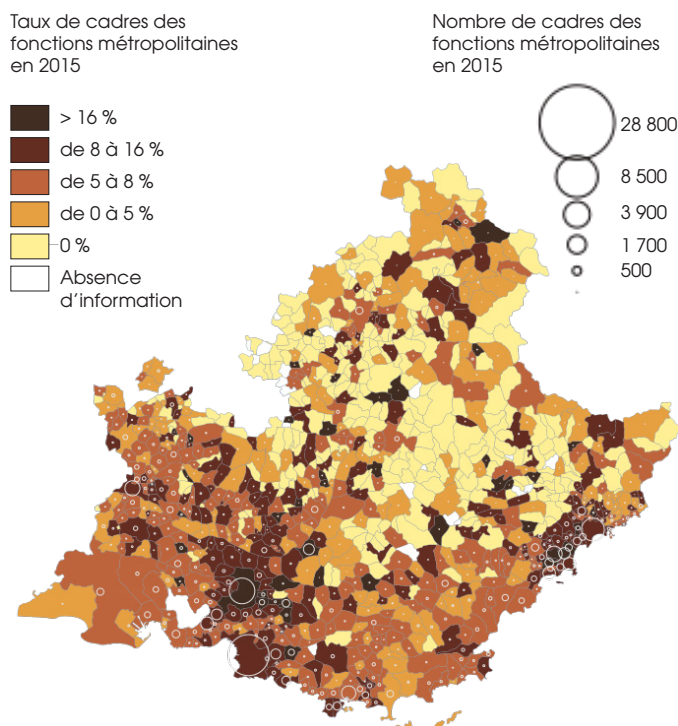
## LES DYNAMIQUES DE L'EMPLOI

### *Des emplois polarisés par les grandes villes*

L'essentiel des emplois de la région se trouvent dans les zones centrées sur les grandes agglomérations (Marseille-Aubagne, Nice ainsi que la zone voisine de Cannes-Antibes, Toulon, Avignon et Aix-en-Provence). Ces 6 zones totalisent 1 238 000 emplois, soit plus des trois quarts du total.

### *Nombre et part des emplois de cadre des fonctions métropolitaines en 2015*

Données : INSEE, Analyse Fonctionnelle des emplois, RP 2015



## DÉFINITIONS

*L'analyse fonctionnelle des emplois propose des regroupements des professions, dans le but de faire apparaître de grandes fonctions transversales aux secteurs d'activité. 15 fonctions sont ainsi définies.*

*Les fonctions métropolitaines : la définition de ce concept s'appuie à la fois sur la qualification de l'emploi, défini à partir de la catégorie sociale, et de la localisation plus spécifique des fonctions dans les aires urbaines.*

*Les cadres des fonctions métropolitaines : le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » vise à offrir une notion proche d'emploi « stratégiques », en assurant la cohérence avec les fonctions. Il s'agit des emplois des fonctions métropolitaines dont la catégorie sociale correspondant aux cadres et celle des chefs d'entreprises de 10 salariés et plus.*

Selon l'INSEE, il y avait en France métropolitaine, 2 271 000 emplois de cadres des fonctions métropolitaines dont 43 % sont concentrés sur la seule région Île-de-France. PACA n'arrive qu'en 4<sup>e</sup> position par le nombre de ces emplois. Elle ne rassemble que 6 % de l'effectif national, derrière Auvergne-Rhône-Alpes (11 %) et l'Occitanie (7 %). Elle se situe cependant au 3<sup>e</sup> rang à égalité avec l'Occitanie quant au poids de ces emplois dans l'économie régionale (9,2 % de l'ensemble des emplois).

Au sein de PACA, la Métropole Aix-Marseille-Provence rassemble près de la moitié (49 %) des emplois régionaux de cadre des fonctions métropolitaines devant la Métropole Nice-Côte d'Azur (10 %) et Sophia Antipolis (9 %). C'est cependant Sophia Antipolis qui en présente la plus forte concentration avec 22 % des emplois de la Communauté d'Agglomération devant la Métropole Aix-Marseille-Provence (12 %) et la Communauté d'Agglomération Cannes-Pays de Lérins (10 %).

### *Des zones touristiques plus dynamiques que les grands centres urbains*

Le taux d'activité dans les zones d'emploi est généralement assez proche de la moyenne régionale. Il est cependant plus important dans des zones touristiques comme Briançon et Gap dans les Hautes-Alpes (respectivement 78 % et 75 %), ou Menton-Vallée de la Roya et Cannes-Antibes, sur le littoral de la Côte d'Azur (75 %). C'est à Marseille-Aubagne et à Arles, dans les Bouches-du-Rhône, qu'il est le plus faible (69 %). En ce qui concerne le taux de chômage, on retrouve Briançon et Gap, qui ont les taux de chômage les plus faibles de la région. En revanche les taux les plus forts sont observés dans le Vaucluse, sur les zones d'Avignon, Orange et Cavaillon-Apt.

En PACA, en 2015, 15 % des emplois salariés ne sont pas des CDI (CDD, intérim, contrats aidés, apprentissage). Ce chiffre est stable entre 2010 et 2015. Les données conjoncturelles de l'emploi mettent cependant en évidence une très forte croissance des contrats d'intérim depuis 2015 qui soutiennent partiellement la baisse du chômage (cf. graphique). Ces formes d'emplois interrogent directement les capacités d'accès au logement des personnes qui les occupent.

## UN CHÔMAGE IMPORTANT

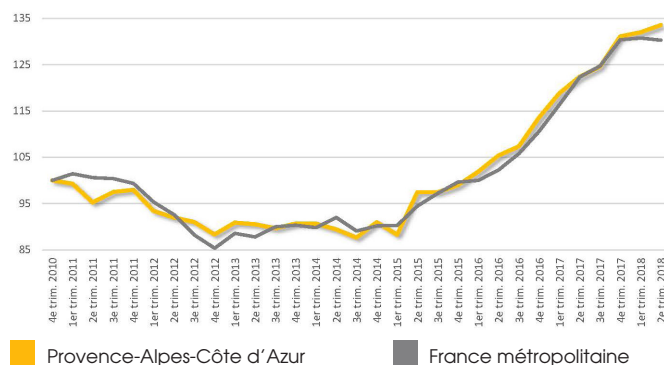
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec un taux de chômage de 10,6 % au deuxième trimestre 2018 (INSEE, taux de chômage au sens du BIT) est la 2<sup>e</sup> région la plus touchée derrière les Hauts-de-France et à égalité avec l'Occitanie. C'est dans le Vaucluse qu'il est le plus élevé avec (11,7 %) devant les Alpes-de-Hautes-Provence (11,1 %) et les Bouches-du-Rhône (11 %). Le département des Hautes-Alpes est le seul à enregistrer un taux de chômage plus faible que la moyenne nationale : 8,5 % contre 8,7 % pour la France métropolitaine.

### *Des demandeurs d'emploi de plus en plus actifs, âgés et de longue durée*

À fin 2016, Pôle emploi recense 493 000 demandeurs d'emploi immédiatement disponibles pour travailler (catégories A, B et C). Ce chiffre est en progression régulière depuis 2007, à un rythme comparable à la France métropolitaine. La part des demandeurs d'emploi de catégorie A, c'est-à-dire sans aucune activité, est importante et supérieure à la moyenne nationale, mais tend à se réduire et est passée, en 2017, sous la barre de 70 %. Les demandeurs d'emploi sont, à une courte majorité (50,4 %) des hommes et la part des plus de 50 ans (25,3 %) a tendance à s'accroître. Comme en France métropolitaine, la part des demandeurs d'emploi depuis plus d'un an augmente aussi régulièrement.

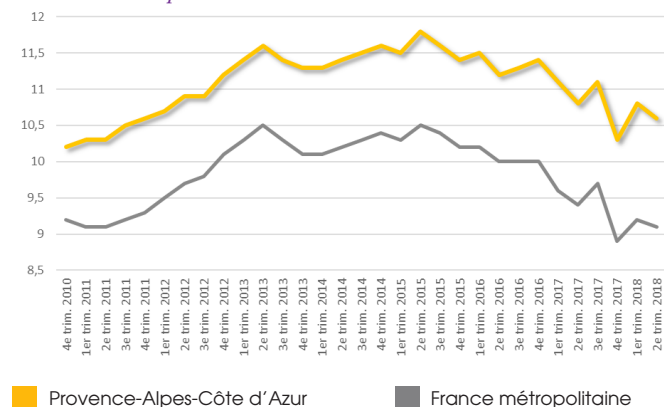
### *Évolution de l'emploi intérimaire*

Données : INSEE, Estimations d'emploi salarié par secteur d'activité, 2018



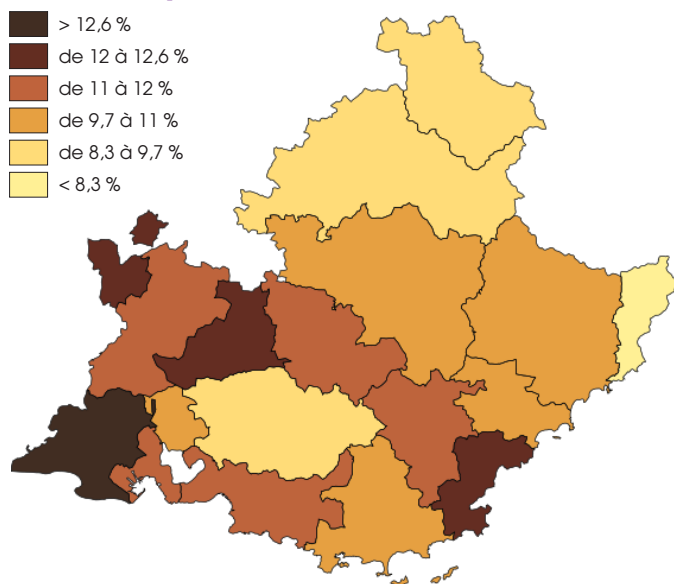
### *Évolution du taux de chômage*

Données : INSEE, Taux de chômage trimestriel par zone d'emploi en France métropolitaine



## Taux de chômage par zone d'emploi au 2<sup>e</sup> trimestre 2018

Données : INSEE, Taux de chômage trimestriel par zone d'emploi en France métropolitaine



### POUR EN SAVOIR PLUS

L'INSEE a publié son Atlas régional : Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les nouvelles régions françaises. Un portrait de la région traitant des aspects physiques, humains et économiques de PACA. Insee Dossier - n° 4, juin 2016

## LE NIVEAU DE VIE MÉDIAN MASQUE DES SITUATIONS DISPARATES ET UN FORT TAUX DE PAUVRETÉ

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

### Un revenu comparable à la moyenne nationale, mais avec d'importantes disparités

Le revenu disponible brut par habitant en PACA était de 20 370 € en 2015, au 3<sup>e</sup> rang métropolitain derrière l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) et Centre-Val-de-Loire. Le revenu métropolitain étant, lui, de 20 485 €. Le revenu disponible médian par unité de consommation s'établit à 19 893 € en PACA (10<sup>e</sup> rang) contre 20 369 € à l'échelon métropolitain.

La situation en PACA est caractérisée par une forte amplitude de revenus. Le rapport entre le 9<sup>e</sup> (35 647 €) et le 1<sup>er</sup> décile (9 886 €) est de 3,7, le plus fort derrière l'Île-de-France. Ainsi, le revenu du 9<sup>e</sup> décile est le 3<sup>e</sup> de métropole (derrière Île-de-France et ARA) et celui du 1<sup>er</sup> décile le 12<sup>e</sup> devant celui de la Corse.

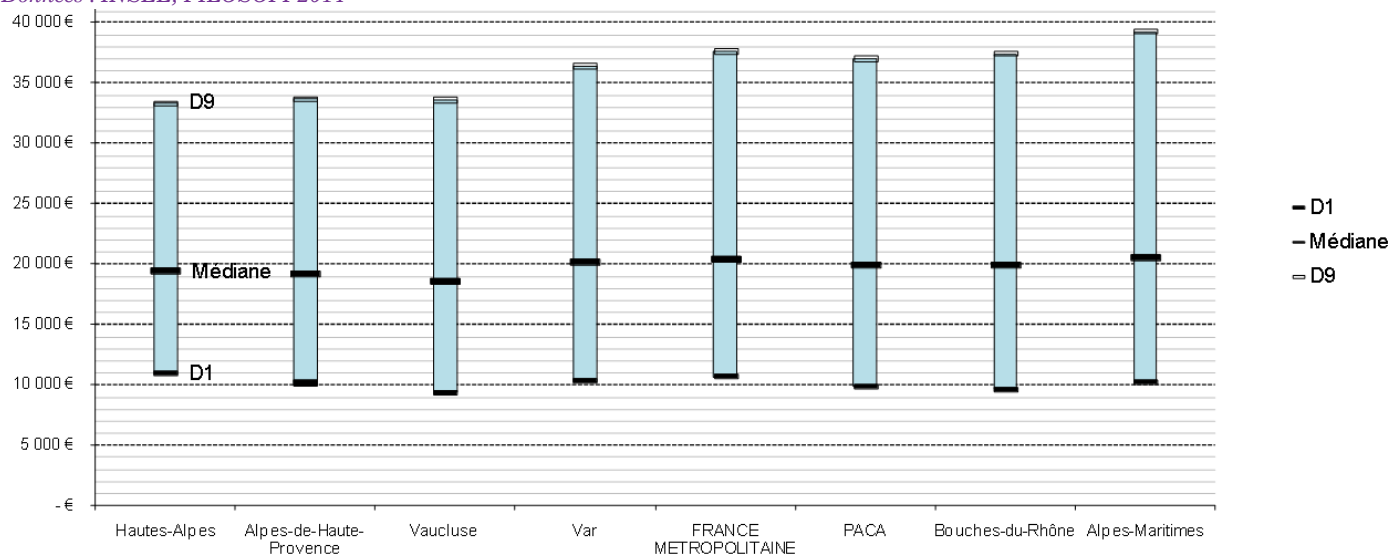
Les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes présentent une fourchette de revenus plus concentrée par rapport à l'ensemble de PACA. Le Vaucluse est le département au revenu médian le plus bas. Les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes présentent d'importants écarts de revenus, mais les Alpes-Maritimes ont un revenu globalement supérieur, leur revenu médian étant le seul dépassant le revenu médian métropolitain.

### Un taux de pauvreté important

Le taux de pauvreté mesure la part de la population dont le revenu est au-dessous du seuil de pauvreté. En France, il est établi à 60 % du revenu médian, soit

## Revenu disponible des ménages fiscaux en PACA en 2014

Données : INSEE, FILOSOFI 2014





## DÉFINITIONS

**Unité de consommation** : les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 unité de consommation au premier adulte du ménage, 0,5 unité aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 unité aux enfants de moins de 14 ans.

**Distribution des revenus** : les revenus sont connus au travers de la déclaration d'impôts des ménages résidant sur les territoires. Les données diffusées par l'INSEE permettent d'étudier les revenus selon leur distribution.

**Déciles** : chaque décile de revenu correspond au revenu maximum de 10 % des unités de consommation. Ainsi, le premier décile de revenus correspond au revenu maximum des 10 % d'unité de consommation ayant les plus faibles ressources. Le 5<sup>e</sup> décile (ou médiane) correspond au revenu de la moitié des unités de consommation. 50 % d'entre elles ont des revenus inférieurs, 50 % ont des revenus supérieurs.

Le rapport interdéciles est le rapport entre le 9<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> décile.

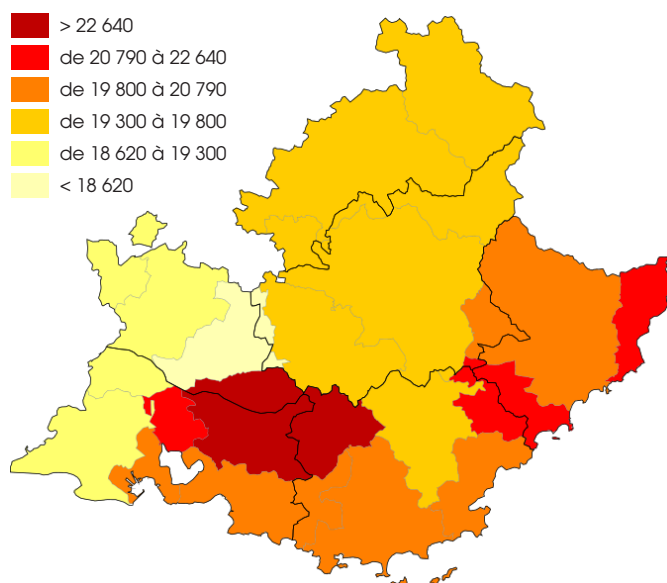
**Revenu disponible brut** : revenu dont disposent les ménages pour consommer ou investir, après redistribution. Il comprend l'ensemble des revenus d'activité, des revenus de la propriété et des revenus fonciers. On y ajoute principalement les prestations sociales en espèces reçues par les ménages et on en retranche les cotisations sociales et les impôts versés.

1 028 € par mois en 2015. À cette date, 17,4 % de la population de PACA se situait en dessous de ce seuil, ce qui représente environ 872 000 personnes. La région se classe ainsi au 3<sup>e</sup> rang des plus forts taux de pauvreté en France métropolitaine derrière la Corse et les Hauts-de-France.

La pauvreté est à rapprocher de l'âge et de la structure familiale, les moins de 30 ans et les familles monoparentales étant les plus touchés. Elle est également plus fréquente dans les espaces de concentration urbaine. Toutes les grandes préfectures de la région (Marseille, Nice, Toulon et Avignon) ont un taux de pauvreté supérieur à 20 %. Le Vaucluse est le département le plus touché. En effet, 10 villes de plus de 5 000 habitants (autour d'Avignon) ont un taux de pauvreté supérieur à 20 %, comme l'ensemble du département, contre 6 pour les Bouches-du-Rhône et 3 pour le Var. Les Hautes-Alpes sont le seul département pour lequel le taux de pauvreté est inférieur au taux métropolitain.

## Revenu disponible médian en 2015 (en euros et par zone d'emploi)

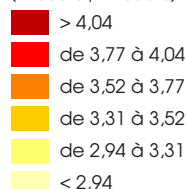
Données : INSEE, FILOSOFI 2015



## Rapport interdécile en 2015 (par zone d'emploi)

Données : INSEE, FILOSOFI 2015

Rapport interdécile  
(9<sup>e</sup> décile / 1<sup>er</sup> décile)



## LE NOMBRE DES BÉNÉFICIAIRES DES MINIMAS SOCIAUX EST RELATIVEMENT STABLE

### Baisse du nombre de foyers allocataires du RSA

En 2016, la région compte 155 000 foyers allocataires du revenu de solidarité active (RSA). Cela représente environ 316 000 personnes. Ce chiffre est en baisse de 6,2 % par rapport à 2015 (contre - 4,2 % pour la France métropolitaine). Cette baisse peut être observée dans tous les départements. Elle est plus modérée dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence.

Cette diminution peut s'expliquer par une reprise de l'activité, mais aussi par des raisons administratives (déconnexion du RSA avec son ancienne composante activité, fusionnée avec la prime pour l'emploi au 1er janvier 2016, et renforcement de la lutte contre la fraude).

### ***Hausse modérée du nombre d'allocataires de l'AAH***

Toujours en 2016, 84 100 personnes perçoivent l'allocation aux adultes handicapés (AAH) en PACA. Cela représente 1,9 % de plus que l'année précédente, contre une hausse de 2,5 % à l'échelon métropolitain. Cette hausse est d'ailleurs moindre qu'en 2015, où elle était de 2,3 %.

### ***Légère hausse des titulaires du minimum vieillesse***

En 2015, le nombre de bénéficiaires d'un minimum vieillesse augmente très légèrement en PACA pour s'établir à 68 800. Cette hausse (1,0 %) est plus faible que pour la France métropolitaine (1,7 %). Cependant, le taux d'allocataire (part de la population âgée de 60 ans et plus) est nettement supérieur à la métropole : 5,1 % contre 3,5 % et 6,0 % pour les seules Bouches-du-Rhône.

## **L'IMPACT DU NIVEAU DE VIE SUR LES MÉNAGES LES PLUS MODESTES**

Certaines catégories de la population sont plus touchées par la précarité.

### ***Une faible part des bénéficiaires de l'APA en établissement***

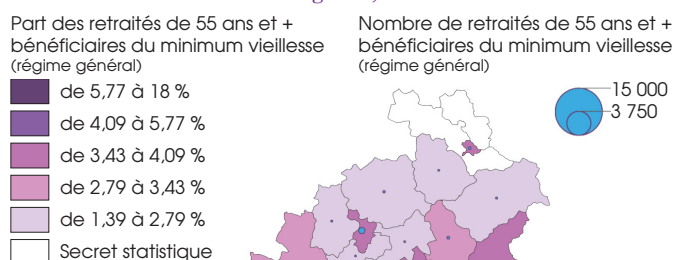
En 2016, 5,6 % des retraités bénéficient du minimum vieillesse dans la région PACA, pourcentage le plus élevé derrière la Corse (11,5 %).

En parallèle, 98 000 personnes bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (destinée aux 60 ans et plus dépendantes), ce qui représente 18,3 % des personnes âgées de 75 ans et plus. Sur ce pourcentage de bénéficiaires, 59,8 % vivent à domicile et 40,1 % en établissement.

La part plus modérée de personnes vivant en établissement peut s'expliquer par deux facteurs. Le premier facteur est le paramètre émotionnel que représente la perte du logement et de l'environnement de quartier, auquel s'ajoute le paramètre financier avec des établissements dont le coût d'hébergement est difficilement accessible aux personnes à faible revenus de vivre décemment. Le second facteur est le faible taux d'équipement dans la région PACA. En effet, avec un taux d'équipement de 118 pour 1000 personnes de 75 ans ou plus contre 148 au niveau national,

### ***Retraités du régime général bénéficiaires du minimum vieillesse (en 2016, par canton-ville)***

Données : Observatoire des Fragilités, Carsat Sud-Est



c'est le taux régional le plus faible en France métropolitaine derrière la Corse (71 pour 1000). Au sein de la région PACA, une disparité en termes d'équipement est visible puisque les territoires du massif alpin rejoignent le niveau national voire le dépasse (un taux de 133 pour les Hautes-Alpes et de 148 pour les Alpes-de-Haute-Provence) tandis que les territoires du littoral présentent un faible taux d'équipement (113 pour les Bouches-du-Rhône, 116 pour le Var et 119 pour les Alpes-Maritimes).

La densité démographique des départements littoraux conjuguée au vieillissement de la population (voir fiche 1.3) a des répercussions sur le taux de population concernée par ces prestations sociales. Cette situation est particulièrement notable dans les Bouches-du-Rhône et le Var où le nombre de bénéficiaires d'allocation personnalisée à l'autonomie a augmenté de 55 % et 65 % entre 2010 et 2016.

### ***Les familles monoparentales exposées à la précarité***

La région PACA est au 3<sup>e</sup> rang des régions les plus concernées par le nombre de familles monoparentales.

85 % des familles monoparentales ont comme personne référente une femme. Seules pour assurer la charge de leurs enfants, elles occupent les emplois les moins rémunérateurs. En effet, seules 6 % des mères de familles monoparentales occupent un emploi de cadre. Bien que majoritairement en travail à temps complet, les familles monoparentales représentent 46,9 % des bas revenus en 2016. Le revenu médian des foyers à bas revenus (hors prestations sociales) est de 726 € par mois en 2016. Une fois l'effet de redistribution appliqué, la part des prestations sociales compose 14 % du revenu disponible des familles monoparentales, deux fois plus que pour un couple avec enfant.



## Taux de bas revenus et de familles

### monoparentales à bas revenus en 2016

Données : CAF PACA, INSEE, Pôle emploi, Direccte PACA / Sese, Carsat Sud Est, DRSM PACA Corse, SOeS - Traitement DROS

| Départements            | Taux de bas revenus (2016, en %) | Taux de familles monoparentales à bas revenus (2016, en %) |
|-------------------------|----------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Alpes-de-Haute-Provence | 19,10                            | 50,50                                                      |
| Hautes-Alpes            | 15,10                            | 40,60                                                      |
| Alpes-Maritimes         | 18,50                            | 40,70                                                      |
| Bouches-du-Rhône        | 23,60                            | 49,80                                                      |
| Var                     | 19,70                            | 46,30                                                      |
| Vaucluse                | 22,40                            | 49,20                                                      |
| PACA                    | 21,20                            | 46,90                                                      |

La rapidité de l'évolution de la pyramide des âges n'a pas été suivie d'une adaptation des équipements des structures. Le taux d'équipement global en places d'hébergement (foyer d'accueil et de vie, maison d'accueil) dans les départements à forte densité de la façade littorale est nettement inférieur au niveau national. En effet, les départements des Alpes-Maritimes, du Var et des Bouches-du-Rhône présentent un taux de 3 équipements pour 1 000 personnes contre 4,4 au niveau métropolitain. En comparaison, les départements du massif alpin des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes sont bien plus dotés (ils offrent un taux d'équipement de 8 et 4,9) alors qu'ils ne représentent respectivement que 3,17 % et 3,94 % des aides de la région.

## Un taux d'équipement inégal pour les personnes en situation de handicap

En 2016, plus de 84 000 personnes bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Dans les Alpes-Maritimes, les Hautes-Alpes et le Var plus de la moitié des allocataires de l'AAH ont un taux d'incapacité égal ou supérieur à 80 %. Cette allocation vise à garantir un revenu minimum aux personnes en situation de handicap.

Les aides destinées au maintien à domicile sont majoritaires sur l'ensemble de PACA. Elles constituent les 3/4 des aides destinées aux personnes en situation de handicap contre 2/3 au niveau métropolitain. Ce constat pourrait être mis en parallèle avec la moyenne d'âge des bénéficiaires puisque les allocations touchent majoritairement une population en âge d'être active.

## Répartition des aides sociales aux personnes handicapées au 31 décembre 2016

Données : DREES, Enquête Aide sociale 2016

